

Commission pour la relecture des Constitutions OCD

Une lampe sur mes pas

Relire les Constitutions pour le renouvellement de la vie

Fiche 12

Evaluation et propositions.
Célébration d'action de grâce.



Maison Générale
Carmes Déchaux
Rome 2018

Une lampe sur mes pas

Relire les Constitutions pour le renouvellement de la vie



Fiche 12

Evaluation et propositions.
Célébration d'action de grâce.



INDEX

1. Evaluation et propositions	5
2. Célébration d'action de grâce	13



1. Evaluation et propositions

1. LE CHEMIN PARCOURU

Le Chapitre Général OCD tenu à Ávila en mai 2015 a décidé qu'après la célébration du V Centenaire de la naissance de Sainte Thérèse de Jésus et après six ans de lecture des textes de Sainte Thérèse qui l'ont précédée, l'Ordre entreprendrait la relecture des Constitutions pour un renouvellement de la vie.

Le but était d'approfondir nos connaissances et de nous identifier au charisme thérésien pour en faire vraiment l'expérience dans le temps et dans les circonstances actuelles. Dans le document final du Chapitre général, *Il est temps de se mettre en chemin!*, il est dit : "Encouragés par la relecture des œuvres de Thérèse, nous pouvons continuer le chemin de renouveau en nous plongeant dans la relecture de nos Constitutions." (ETC 14).

Le dialogue proposé avec les Constitutions ne se limitait pas à une étude du texte et à une révision de vie, mais était ouvert à une éventuelle révision du texte, afin d'exprimer le contenu de notre spiritualité de manière actuelle et significative.

Le travail sur les Constitutions a été considéré comme l'engagement prioritaire pour le sexennat en cours (2015-2021), en deux étapes principales. La première moitié du sexennat a été consacrée à la relecture des Constitutions dans

chaque communauté. La deuxième partie du mandat de six ans portera sur la révision éventuelle du texte.

Immédiatement après le Chapitre Général, suivant les instructions capitulaires, le Définitoire Général a nommé une commission internationale, qui a précisé la méthode de travail et le calendrier, préparé les fiches de travail et collecté les contributions des communautés.

Le 15 octobre 2015, le Père Général a envoyé une lettre à l'ensemble de l'Ordre dans laquelle il encourageait les religieux à participer de manière décidée au processus de relecture des Constitutions. Il a dit, entre autres: "Nous commençons donc un processus passionnant et exigeant de réflexion, de dialogue, de prière et d'engagement qui doit nous stimuler à intensifier l'identification théorique et pratique avec notre idéal de vie." La même lettre explique que la proposition de lecture s'inspire de la méthode de la *lectio divina*, parce que nous voulions aborder notre code fondamental avec le désir de découvrir à travers le texte la présence de Dieu dans nos vies, d'entrer en dialogue avec lui et d'être entièrement disponibles à sa volonté.

En ce qui concerne le travail concret, on a demandé de recueillir les réponses à la dernière des quatre étapes (*Actio*), à la fois les engagements concrets de renouvellement et les suggestions et propositions pour la révision du texte constitutionnel. On a décidé qu'il devrait y avoir un coordinateur dans chaque circonscription, nommé par le Conseil provincial, chargé de stimuler la participation des religieux dans leur propre juridiction et de préparer une synthèse des réponses à envoyer à la commission. Un premier résumé commenté des résultats a été présenté au Définitoire Général Extraordinaire d'Ariccia (septembre 2017).



Tout au long de ces trois années, nos communautés à travers le monde ont suivi un itinéraire exigeant et fructueux de révision de leur mode de vie et du texte de nos lois. La participation a été importante, même si elle aurait pu et aurait dû être plus grande. Sans aucun doute, cela a été une magnifique opportunité de réflexion personnelle et communautaire pour le renouveau de la vie, et les fruits de la relecture des Constitutions dans la vie des communautés et des religieux ne manquent pas. Les valeurs fondamentales de notre charisme et les déficiences de notre façon concrète de les vivre sont devenues de plus en plus conscientes. Certaines communautés ont pris des engagements spécifiques en guise de conclusion à la réflexion et au dialogue, comme le suggérait la section «Des Constitutions à la vie» des fiches de travail.

La distance entre la vie et les Constitutions est explicitement reconnue par beaucoup. La distance existe non seulement par une faible pratique des indications contenues dans les Constitutions ou par manque d'engagement dans la fidélité, mais aussi par une compréhension de la vie carmélitaine différente de celle formulée dans le texte. Malgré l'évaluation positive exprimée par beaucoup sur nos Constitutions actuelles, un nombre important de suggestions sur le texte sont également arrivées, pour les améliorer, les mettre à jour ou les modifier ; elles ont été dûment recueillies.

Nous avons atteint la fin de la première étape du processus. Selon le calendrier prévu, le Définitoire Général Extraordinaire, qui se réunira à Goa (Inde) en février 2019, devra décider, à la lumière des contributions des communautés, de la voie concrète à suivre à partir de ce moment. Cela a été indiqué par le Chapitre Général, qui suggère les options possibles suivantes : "réélaboration des Constitutions, révision ponctuelle de celles-ci et/ou rédaction d'une Déclaration sur la



vie carmélitano-thérésienne. Finalement le document choisi par le Définitoire Extraordinaire, élaboré par la commission, de nouveau soumis à une révision par les communautés, sera présenté au Chapitre Général de 2021.” (ETC 32).

Dans ce contexte, la fiche 12 veut être un instrument pour que tous puissent évaluer cette première étape de relecture des Constitutions et présenter des propositions pour le travail ultérieur.

2. LA RÉPONSE DES CIRCONSCRIPTIONS

Nous aimerions présenter très succinctement dans cette section les contributions des différentes Circonscriptions et “Entités” (maisons dépendantes du Définitoire) qui ont participé au processus de relecture des Constitutions et nous ont envoyé une réponse aux fiches de lecture travaillées tout au long de ces années.

Au moment de rédiger cette fiche numéro 12, nous pouvons partager avec vous les données correspondant aux six premières fiches, ainsi qu’une première approximation du nombre de réponses reçues de certaines des autres.

Le total des Circonscriptions et “Entités” qui, au début du processus et une fois les Supérieurs majeurs contactés, se sont engagées à envoyer leurs réponses aux fiches est de 64, dont 4 communautés dépendantes du Définitoire: la Maison générale, le Teresianum, le Collège international de S. Jean de la Croix et le CITEs.

2.1. Statistiques.

Voici une liste des réponses reçues à ce jour:

Fiche 1: 55/64 réponses.

Fiche 2: 55/64 réponses.

Fiche 3: 55/64 réponses.

Fiche 4: 55/64 réponses.

Fiche 5: 46/64 réponses.

Fiche 6: 46/64 réponses.

Fiche 7: 34/64 réponses.

Fiche 8: 22/64 réponses.

Fiche 9: 12/64 réponses.

Fiche 10: 1/64 réponses.

Il nous semble important de souligner que seulement deux Circonscriptions n'ont envoyé aucune contribution à la Commission des Constitutions. Les autres ont envoyé au moins la réponse à un dossier, ou une synthèse résultant du dialogue d'une réunion de la Circonscription, y compris capitulaire.

Les quatre premières fiches ont reçu le plus de réponses. Il y a une diminution pour les fiches 5 et 6, qui résulte peut-être - comme l'ont noté quelques circonscriptions - d'une certaine fatigue des religieux lors de l'étude des matériaux envoyés. La fiche 7, comme les deux précédentes, a été travaillée au moment des Chapitres et, en outre, durant la période estivale pour l'hémisphère Nord, ce qui pourrait expliquer la baisse du nombre de réponses reçues. En ce qui concerne les fiches 8, 9 et 10, les données sont très provisoires, car une nouvelle contribution nous parvient presque chaque jour.

En tout cas, il subsiste un doute raisonnable quant à la portée de la réflexion sur la question décisive posée par le Chapitre Général de 2015 aux religieux, puisque certaines des contributions ne correspondent qu'à quelques communautés et, en général, on a l'impression que, pour diverses raisons,

l'objectif général de révision de notre vie à la lumière des Constitutions et des Constitutions à la lumière de notre vie n'a pas été réalisé de manière satisfaisante. Naturellement, ce n'est qu'une impression compte tenu des réponses reçues.

2.2. Contenu des réponses.

La Commission a toujours essayé de connaître l'avis des circonscriptions concernant la méthode de travail choisie et son objectif général. À cet égard, nous n'avons pas toujours reçu des réponses uniformes. Certains personnes ont trouvé la méthode trop compliquée et ont demandé qu'elle soit simplifiée; pour d'autres, cependant, elle aidait à comprendre le texte et favorisait son étude. En ce qui concerne l'objectif de cette lecture des Constitutions, certaines circonscriptions ont déploré qu'il n'était pas clair. Nous avons essayé de l'expliquer toujours en nous référant à ce qui a été dit par le Chapitre général de 2015.

En ce qui concerne le texte des Constitutions et des Normes d'application actuelles, il reçoit une qualification positive de la part des contributions reçues par la Commission. Cependant, il est très fréquent que, en même temps qu'on reconnaît valable tout ce qui est écrit, on affirme la nécessité de renouveler certains points de nos lois. Autrement dit, leur contenu est valorisé en même temps que la plupart des Circonscriptions et entités reconnaissent le besoin de l'actualiser en tenant compte du magistère récent de l'Église et des exigences du monde, ainsi que de la manière réelle d'incarner le charisme thérésien aujourd'hui.

A la lumière des contributions reçues, la Commission a fait, pour l'instant, les synthèses des réponses aux fiches 1-6, présentées au Définitoire général et au Définitoire extraordinaire de septembre 2017. En outre, la Commission a

préparé et constamment mis à jour une ébauche où sont ajoutés à nos textes législatifs les amendements proposés par les différentes Circonscriptions, étant toujours sauf que lesdites suggestions ont une valeur purement théorique et que toute modification des Constitutions et Normes, y compris une proposition à cet effet, —du moins pour le moment— dépasse le cahier de charge accordé par le Définitoire général à cette Commission

3. POUR FINALISER CETTE ETAPE

Compte tenu du travail accompli jusqu'à présent et afin de faire une proposition à nos supérieurs majeurs, nous vous posons les questions suivantes, et nous vous demandons d'envoyer vos réponses à la Commission avant le 15 juillet 2018:

A. *Évaluation du travail effectué:*

1. Comment appréciez-vous la méthodologie suivie pour la relecture des Constitutions? Indiquez quelques éléments positifs et négatifs.
2. Quels fruits et de quel genre ont été atteints dans la vie personnelle, communautaire et de la Circonscription grâce à la relecture des Constitutions?
3. Pensez-vous que les objectifs énoncés au n. 24 du document de chapitre 2015 "Il est temps de se mettre en chemin"? Expliquez votre réponse.

[Voici le texte cité: " 24. Ainsi du point de vue de l'identité charismatique thérésienne, la relecture des Constitutions, nous aidera : à assimiler toujours davantage personnellement, à partager communautairement et à mettre en



oeuvre concrètement le modèle de vie qui nous a proposé sainte Thérèse (*intériorisation*) ; vérifier si, dans la vie de nos communautés et de nos circonscriptions, il existe réellement une relation réciproque des rôles —dans un monde de rôles paratges— dans laquelle chacun assume ses responsabilités et accepte les corrections selon le style que sainte Thérèse nous a transmis (*intégration*) ; vérifier si les fins vers lesquelles nous voulons diriger notre action collective sont claires (*réalisation du but*) ; enfin vérifier si nous prenons au sérieux le défi de l’inculturation, assumant la vie des personnes, de leur culture et de leurs problèmes concrets (*adaptation*).]

B. Propositions d’avenir:

1. Pensez-vous que ce chemin de relecture et d’étude des Constitutions que nous avons réalisé aidera à renouveler et à actualiser notre vie en accord avec les exigences du monde actuel et les caractéristiques des candidats qui demandent à entrer dans notre Ordre?

2. Comme le montre le résumé que vous avez pu lire au début de cette fiche, la plupart des Circonscriptions ont fait de nombreuses propositions pour modifier nos Lois. Au vu de ces données objectives, quelle serait votre proposition pour l’avenir? Nous vous offrons quelques possibilités:

A. Réélaborer nos *Constitutions et/ou Normes*.

B. Réviser nos *Constitutions et/ou Normes*, en réalisant quelques changements ponctuels.

C. Elaborer une Déclaration sur notre vie et notre mission dans l’Église, de nature doctrinale-charismatique, qui nous aidera à vivre les Constitutions.

D. Autres propositions (indiquer lesquelles).

2. Célébration d'action de grâce

Salutation: *Au nom du Père ...*

Monition

Animateur: *Au terme de cette étape de relecture des Constitutions, nous voulons rendre grâce à Dieu pour nos Constitutions, pour l'esprit et la lettre, la grâce et le charisme qu'elles expriment, les frères qui les incarnent, les supérieurs qui les rédigent, les maîtres qui nous les transmettent et nous les expliquent, les saints qui les vivent et les enrichissent. Parce que tous ont été inspirés et encouragés par toi, Seigneur, nous voulons te bénir et te remercier.*

Prière initiale

Président: Nous te rendons grâce pour l'œuvre de "nos Saints Fondateurs qui dès le début se sont efforcés avec un soin extrême de faire toujours plus nettement passer dans la forme de vie et confirmer par des lois le charisme qu'ils avaient reçus". Nous te demandons la grâce de suivre le Christ selon l'enseignement de l'Évangile, comme la règle suprême de notre vie selon les Constitutions du Carmel thérésien. Nous te le demandons par le Christ, notre Seigneur. Amen.

Lecture de la Parole de Dieu

Lecteur: *Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Philippiens [Ph 4, 1. 4-9]*

Ainsi, mes frères bien-aimés pour qui j'ai tant d'affection, vous, ma joie et ma couronne, tenez bon dans le Seigneur, mes bien-aimés. Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. Ne soyez inquiets de rien, mais, en toute circonstance, priez et suppliez, tout en rendant grâce, pour faire connaître à Dieu vos demandes. Et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus. Enfin, mes frères, tout ce qui est vrai et noble, tout ce qui est juste et pur, tout ce qui est digne d'être aimé et honoré, tout ce qui s'appelle vertu et qui mérite des éloges, tout cela, prenez-le en compte. Ce que vous avez appris et reçu, ce que vous avez vu et entendu de moi, mettez-le en pratique. Et le Dieu de la paix sera avec vous.

Parole du Seigneur.

Psaume

R/ Allez vers le Seigneur avec des chants d'allégresse.

Acclamez le Seigneur, terre entière,
servez le Seigneur dans l'allégresse,
venez à lui avec des chants de joie ! R/

Reconnaissez que le Seigneur est Dieu :
il nous a faits, et nous sommes à lui,
nous, son peuple, son troupeau. R/

Venez dans sa maison lui rendre grâce,
dans sa demeure chanter ses louanges ;
rendez-lui grâce et bénissez son nom ! R/

Oui, le Seigneur est bon,
éternel est son amour,
sa fidélité demeure d'âge en âge. R/

Lectures pour la méditation:

1. De notre mère Sainte Thérèse de Jésus:

[Choisir un de ces textes ou d'autres adaptés]

Du livre des Demeures [1, 2, 17]: “Comprenons, mes filles, que la véritable perfection est dans l’amour de Dieu et du prochain; plus nous observerons ces deux commandements, plus parfaites nous serons. Toute notre règle et nos Constitutions ne tendent à rien d’autre, elles ne font que nous donner le moyen de mieux les observer. Trêve de zèles indiscrets qui peuvent nous faire grand mal. Que chacune se considère elle-même.”

Du livre des Fondations [F 3, 18]: “La bonne renommée des moniales croissait dans la ville, on commençait à les vénérer, avec raison, si j’en juge bien, car chacune d’elle ne songeait qu’à mieux servir Notre-Seigneur. Elles menaient la même vie qu’à Saint Joseph d’Avila dont nous gardions la Règle et les

Constitutions. Le Seigneur en attira d'autres, elles prirent l'habit, et il leur octroyait des grâces telles que j'en étais émerveillée. Qu'il soit loué à jamais, amen; car il semble n'attendre que d'être aimé pour aimer."

Du livre des Fondations [14, 5]: "Puisque nous admettons que tels sont les principes de rénovation de la Règle de la Vierge, sa Mère, notre Dame et Patronne, ne lui faisons pas l'injure, ainsi qu'à nos saints Pères fondateurs, de ne pas les imiter. Notre faiblesse peut nous empêcher de la suivre en tout, mais nous devons être sur nos gardes pour tout ce qui n'importe guère pour le maintien de la vie; tout cela n'exige qu'un petit et délectable effort, celui qu'accomplissaient ces deux Pères; la difficulté finit où commence notre décision de la vaincre, il n'en coûte un petit peu de peine qu'au début."

Du livre des Fondations [F 27,11]. "Plaise à Sa Majesté de nous donner ses grâces en abondance, et rien ne nous empêchera de progresser toujours dans son service; qu'Elle nous protège et veuille que notre faiblesse ne fasse pas échouer de si beaux débuts, puisqu'Elle a voulu en ces commencements se servir des misérables femmes que nous sommes. Je vous demande en Son Nom, mes sœurs et filles, de prier toujours Notre-Seigneur dans ce sens, pour que chaque nouvelle venue considère que cette première Règle de la Vierge commence à nouveau avec elle; qu'on n'admette de relâchement sous aucun prétexte. Sachez qu'une petite chose ouvre la porte aux grandes et que le monde s'insinuerait sans que vous y preniez garde. Rappelez-vous combien il a fallu de travail dans la pauvreté pour édifier ce dont vous jouissez dans le repos; si vous y réfléchissez, vous verrez que la plupart de ces maisons n'ont pas été fondées par des hommes, mais par la puissante main de Dieu, et Sa Majesté aime à parfaire ses œuvres, si nous n'y faisons pas obstacle. Comment pourriez-vous croire que la femmelette que je suis ait eu le pouvoir de

faire de si grandes œuvres, sans liberté, sans un liard, sans appui? ”

Du Chemin de perfection [C 4,1]. “Vous avez déjà vu, mes filles, la grande entreprise que nous prétendons mener à bien; comment devons-nous nous comporter pour que notre hardiesse ne paraisse pas excessive aux yeux de Dieu et du monde Il est clair qu’il nous faut beaucoup travailler, et que de hautes pensées aident beaucoup à accomplir de hautes actions. Donc, si nous tâchons d’observer scrupuleusement notre Règle et nos Constitutions, j’espère que le Seigneur écoutera nos prières; je ne vous demande rien de nouveau, mes filles, mais d’observer les engagements de notre profession, puisque telles sont notre vocation et notre obligation; mais entre observer et observer, il y a un monde.”

Du Chemin de perfection [C 4,2]: “Notre Règle primitive nous dit de prier sans cesse. C’est ce qu’il y a de plus important, mais le fait de nous y appliquer de notre mieux n’implique pas qu’on néglige les jeûnes, les disciplines, le silence, qu’exige l’Ordre; vous savez que la véritable oraison doit s’accompagner de tout cela, car vie douillette et oraison ne sont pas compatibles.”

Du Chemin de perfection [7, 8]: “Oh! le bon et véritable amour que celui de la sœur dont l’exemple profite à toutes les autres, qui s’oublie dans leur intérêt, qui les aide à progresser dans toutes les vertus et à observer leur Règle avec une grande perfection! Ce sera de meilleure amitié que tous les mots de tendresse que l’on peut dire ...”

Cf. aussi la *Lettre 150. Au père Jérôme Gratien*, du 19 novembre 1576.



2. Des Exhortations de saint Raphaël Kalinowski.

(Cf. Office propre du Carmel Thérésien)

Rien n'est autant recommandé dans la Sainte Écriture que la vie parfaite et sainte, l'exact et parfait accomplissement des obligations personnelles de chacun. Dans l'Ancien Testament, le Seigneur notre Dieu enseigne son peuple en disant : Soyez saints, car moi, je suis saint.

Notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a été donné par le Père éternel comme Précepteur, Maître et Guide, a confirmé et ratifié l'exhortation de l'Ancien Testament lorsqu'il a proposé à notre imitation la sainteté même du Père : Vous donc, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Quoi donc est exigé pour que quelqu'un soit saint et parfait ? Les Docteurs de l'Église, les guides des âmes et les maîtres de la vie spirituelle répondent : Si tu veux devenir parfait et saint, accomplis avec fidélité ton devoir. Un jour, un Père du Désert, interrogé par un jeune homme sur les livres qu'il devait lire pour avancer dans la vie spirituelle, répondit : Pour ma part, je connais seulement deux livres : l'Évangile que je lis aux heures matinales et le livre de la Règle que je lis le soir. Le premier m'enseigne comment je dois me conduire pour devenir un disciple de Notre Seigneur Jésus Christ ; le second, par contre, me dit ce que je dois faire pour devenir un bon religieux. Cela me suffit.

Soyons donc attentifs à la lecture des lois du Seigneur pour que notre ligne de conduite leur soit conforme. Dans tes démarches, elles te guideront; dans ton repos, elles veilleront sur toi; à ton réveil, elles s'entretiendront avec toi. Où que nous soyons, elles nous suivront lorsque nous marcherons, afin de diriger nos pas. Qu'elles soient près de nous lorsque nous dormirons; qu'elles remplissent notre esprit lorsque nous commencerons à nous éveiller. Une voix résonnera en elles

pour nous appeler à nous lever et nous serons recréés par elles. Par elles, nous remporterons la victoire sur nos doutes et nous écarterons les obstacles et la lenteur de notre nature qui est ennemie du courage, adversaire du don de nous-mêmes et amour de la vie facile. La loi de la Vie nous aidera à vaincre la peur des dangers et à marcher allègrement dans la voie de l'obéissance. Qu'elle soit toujours près de nous pour qu'en elle nous ayons un conseil par lequel nous puissions répondre fidèlement à Dieu avec un cœur large et un esprit disponible.

Silence

Homélie

Magnificat

Président: Nos lèvres proclament tes merveilles et nos œuvres témoignent que tu es vivant au milieu de nous.

Nous chantons le Magnificat (ou le Te Deum).

Prières d'action de grâce

[On peut exprimer des prières spontanées ou utiliser les formules suivantes]

Président: Seigneur, au terme de cette étape de relecture de nos Constitutions nous te rendons grâce pour l'Ordre que tu as fait surgir à l'inspiration de notre mère sainte Thérèse. Nous te

remercions de nous avoir donné le désir de répondre à ton appel pour vivre pleinement notre consécration baptismale dans cette famille.

- Nous te bénissons de nous avoir donné “une formule de vie conforme à notre propos que nous devons garder à l’avenir.”
- Nous te rendons grâce pour nos Frères qui au temps du Concile ont voulu retourner “aux sources de toute vie chrétienne et à l’inspiration originelle” du Carmel thérésien et pour leur désir d’adapter la Règle et les Constitutions de sainte Thérèse de Jésus et de saint Jean de la Croix aux circonstances de notre époque. .
- Nous te rendons grâce de nous avoir appelés par une vocation personnelle à faire partie de cette famille qui joint la fidélité à la tradition du Carmel à la volonté d’un renouveau continu.
- Nous te bénissons car Sainte Marie remplit de sa présence la vie de notre Ordre qui veut vivre dans la dépendance de Jésus Christ et de sa Mère.
- Nous te rendons grâce car l’Église nous reconnaît comme une communauté qui se propose de vivre intensément le mystère de la prière chrétienne et de rendre témoignage de notre vie d’oraison. .
- Nous te bénissons car notre genre de vie resplendit parfaitement dans nos deux saints Parents dont la vie et les écrits appartiennent au patrimoine et à la plénitude de la vocation de notre Ordre.
- Nous te rendons grâce car notre propos de vie demande une plénitude d’amour envers Dieu et envers les frères, qui dépasse les limites des prescriptions légales.

- Nous te bénissons de nous appeler à partager ta pauvreté libératrice qui nous rend solidaires de nos frères humains.
- Nous te louons, Jésus: par ton obéissance tu nous montres le chemin à suivre pour vivre notre offrande au Père en communion avec toi.
- Nous te glorifions car le don généreux de ta grâce consacre et dispose notre cœur à rendre ton amour présent dans notre monde.
- Nous te rendons grâce, Seigneur, pour la croissance de notre Ordre, et nous te demandons de nous maintenir dans la fidélité.
- ...

Prière finale:

Parvenus au terme de cette étape de relecture des Constitutions, nous inspirant de leur Epilogue, nous prions tous ensemble pour remercier et renouveler notre engagement:

Père miséricordieux, tu as inspiré notre propos de vivre dans l'obéissance à Jésus-Christ et au service de son Évangile, et tu nous as donné notre forme de vie. En te rendant grâce pour le charisme thérésien reçu, nous voulons renouveler notre désir de mettre généreusement en œuvre cet idéal de vie exprimé d'une certaine manière dans nos lois.

Fidèles à la grâce par laquelle tu nous as appelés et continues à nous appeler au Carmel thérésien, nous voulons étudier en profondeur

la doctrine et les normes proposées ici,
afin d'y conformer notre façon de penser et d'agir
dans l'esprit de l'Évangile.

Nous voulons que notre engagement
à accorder la vie aux exigences du charisme,
tout en éteignant peu à peu notre égoïsme,
nous conduise à la liberté des enfants de Dieu
qui se trouve dans la plénitude de la charité.

Respectueux de nos lois,
mais libres de l'esclavage de la lettre,
nous ne voulons pas éteindre l'Esprit (cf. 1Th 5, 19),
Au contraire, nous cherchons à servir le Peuple de Dieu,
pour que ce même Esprit se manifeste
par la fidélité à notre charisme.

Tandis que nous attendons dans la foi
que se réalise la bienheureuse espérance,
la venue du Seigneur (cf Tt 2. 13),
nous voulons avant tout garder la charité
qui est le lien le plus parfait (voir Col 3, 14),
jusqu'à ce que nous recevions
la couronne du Seigneur et juste Juge (cf. 2 Tm 4, 6-8),
au terme de notre course,
quand au soir tu nous examineras sur l'amour (Av 57).
A toi la gloire pour les siècles des siècles. Amen.



Maison Générale OCD
Corso d'Italia, 38
ROME